

## Citations favorables de la part de nos membres

### La Fédération canadienne de l'agriculture

« Comme les producteurs n'ont souvent pas de solutions de rechange viables en matière de carburant pour les activités essentielles de production alimentaire, la taxe sur le carbone crée une charge financière importante sans aucun potentiel de réduction notable des émissions. Pour que les producteurs puissent faire des investissements dans des technologies qui améliorent leur efficacité et leur durabilité, ils doivent avoir accès à des fonds de roulement. Le projet de loi C-234 permettrait aux producteurs de disposer de ces fonds et de faire les investissements nécessaires qui permettront à notre secteur de libérer son potentiel en tant que fournisseur de solutions climatiques naturelles. » – Keith Currie, Président de la Fédération canadienne de l'agriculture

### Conseil canadien du porc

« Les producteurs de porc sont à l'avant-garde des efforts en matière de développement durable, plaçant la barre toujours plus haut en ce qui concerne la gérance de l'environnement. Cependant, en raison du manque de solutions de rechange, notre parcours vers un avenir plus vert se heurte à un obstacle sous la forme d'une dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Le passage à l'efficacité énergétique exige plus qu'un simple ajustement technologique; il exige un changement technologique qui se traduit par un investissement de ressources, de connaissances et de partenariats. Le projet de loi C-234 nous donnera le temps de prendre les mesures qui s'imposent et, en collaboration avec les partenaires du secteur, le gouvernement et les chercheurs, d'exploiter des solutions énergétiques durables tout en restant concurrentiels sur le marché mondial. » – René Roy, président du Conseil canadien du porc

### Les Producteurs de grains du Canada

« Les producteurs de grains du Canada accueillent favorablement l'introduction de ce projet de loi et se réjouissent des exemptions prévues pour les activités essentielles à la ferme, notamment le séchage des grains. Grâce à cet allègement de la taxe sur le carbone, nos membres producteurs disposeraient de capitaux supplémentaires pour investir dans des technologies novatrices et des pratiques durables qui réduisent les émissions. » – Andre Harpe, président des Producteurs de grains du Canada

### Les Producteurs canadiens d'œufs d'incubation

« Les Producteurs canadiens d'œufs d'incubation représentent un segment important de l'industrie avicole. Nos producteurs travaillent fort pour être à l'avant-garde de l'innovation en matière de durabilité tout en s'efforçant d'être efficaces à tout moment. Le projet de loi C-234 apportera le soutien nécessaire aux exploitations agricoles afin d'atténuer les pressions financières et de garantir la disponibilité de capitaux à réinvestir dans nos activités agricoles afin d'améliorer continuellement notre durabilité. » – Brian Bilkes, président des Producteurs canadiens d'œufs d'incubation



### La Canadian Canola Growers Association

« Les producteurs de canola sont de fiers intendants de la terre et cherchent toujours à apporter des améliorations. Cependant, pour maintenir la qualité de nos récoltes, le séchage des grains fait partie intégrante de nos opérations et peut coûter des milliers de dollars chaque année. À l'heure actuelle, il n'existe pas d'autres options viables que le gaz naturel ou le propane pour sécher le canola. L'exemption prévue par le projet de loi C-234 sera un énorme soulagement pour les producteurs de canola comme moi et offrira la possibilité de réinvestir dans l'efficacité de nos exploitations et de soutenir la sécurité alimentaire. »  
– Roger Chevaux, Président de la Canadian Canola Growers Association

### Association canadienne des bovins

« Les producteurs et les éleveurs de bovins continuent d'être des chefs de file en matière de durabilité et apportent continuellement des améliorations environnementales à la gestion de leurs exploitations, ce qui contribue à l'atteinte des objectifs de l'industrie canadienne du bœuf pour l'année 2030. Le projet de loi C-234 aidera à atteindre ces objectifs environnementaux en prévoyant les exemptions nécessaires pour les pratiques agricoles essentielles, notamment le floconnage et la régulation de la température dans les étables. »  
– Nathan Phinney, Président de l'Association canadienne des bovins

### Producteurs de fruits et légumes du Canada

« Les cultivateurs de fruits et légumes canadiens sont déterminés à contribuer aux solutions climatiques mondiales et à la durabilité de leurs activités. Nous croyons que le soutien aux producteurs prévu par le projet de loi C-234 encouragera l'innovation continue et reconnaît que les producteurs ont besoin d'un éventail d'options réalisables en matière de carburant et d'énergie. En fin de compte, l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire, notamment les consommateurs canadiens, en bénéficiera. » – Jan VanderHout, président des Producteurs de fruits et légumes du Canada

### Les Producteurs de poulet du Canada

« Les producteurs de poulet du Canada font constamment progresser leurs activités afin d'améliorer la santé et le bien-être des oiseaux, ainsi que la gestion de l'environnement et la durabilité de la ferme. Grâce à la mise en œuvre de bonnes pratiques de production, les producteurs de poulet prennent des mesures pour assurer la durabilité environnementale de notre secteur pour les décennies à venir. Nous comptons sur nos partenaires au gouvernement et à la Chambre des communes pour fournir un soutien législatif et financier aux producteurs afin que nous puissions continuer à nourrir la population canadienne. » – Tim Klompaker, président des Producteurs de poulet du Canada

### Association nationale des engraisseurs de bovins

« Le secteur canadien des parcs d'engraissement adopte des pratiques novatrices qui favorisent la concurrence et la durabilité. Pour être concurrentiels sur un marché nord-américain intégré, les engraisseurs de bovins gèrent soigneusement les coûts des intrants, notamment les fourrages et le carburant. Les parcs d'engraissement de bovins dépendent de l'utilisation du propane et du gaz naturel pour des pratiques essentielles telles que le séchage du grain et le floconnage à la vapeur (préparation du fourrage) à la ferme ainsi que l'irrigation des cultures fourragères. L'allègement financier prévu par le projet de loi C-234 favorise



la viabilité du secteur canadien des bovins et offre à l'industrie la possibilité d'investir davantage dans des pratiques écologiques. » – Will Lowe, président de l'Association nationale des engraisseurs de bovins

### **Mushrooms Canada**

« Les producteurs canadiens sont désavantagés sur le plan de la concurrence sans le projet de loi C-234. Faire pousser une culture pendant l'hiver n'est pas chose facile, mais c'est nécessaire pour fournir à la population canadienne des aliments frais et locaux tout au long de l'année. Si ce projet de loi crucial était adopté, les producteurs de champignons bénéficieraient d'un sursis bien nécessaire en ce qui concerne la taxe carbone sur les coûts de chauffage des salles de culture. Les champignons sont un choix durable et les producteurs de champignons s'engagent à réduire leur empreinte carbone. » – Mike Medeiros, président de Mushrooms Canada

### **Réseau ovin national**

« Le Réseau ovin national (RON) représente 75 % du cheptel ovin canadien. Les membres ont uni leurs forces pour tirer parti des ressources et du leadership des producteurs sur des questions d'intérêt mutuel. Le RON est dirigé par des producteurs et axé sur les initiatives afin de trouver des solutions novatrices aux enjeux auxquels est confrontée l'industrie ovine. Les éleveurs de moutons s'engagent à adopter des pratiques environnementales visant à atteindre les objectifs en matière de développement durable du Canada. Nos membres se réjouissent des changements législatifs proposés dans le projet de loi C-234, qui soutiendront nos efforts en matière de développement durable. » – Pierre Lessard, président du Réseau ovin national

### **L'Association canadienne des producteurs de semences**

« Les semences sont essentielles à une agriculture et à un secteur agroalimentaire durables et prospères et nos producteurs de semences sont engagés à soutenir la production durable de semences. Le projet de loi C-234 est une étape cruciale pour appuyer nos producteurs de semences et nos agriculteurs en reconnaissant les défis spécifiques qu'ils doivent relever pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en maintenant des activités agricoles indispensables. Les producteurs agricoles et les éleveurs n'ont pas d'autre alternative viable. La prolongation de l'exemption contenue dans ce projet de loi réduira la charge financière des agriculteurs et leur donnera les moyens d'investir dans l'efficacité de leurs exploitations ainsi que dans un avenir durable pour l'agriculture canadienne. L'Association canadienne des producteurs de semences est fière de son appui au projet de loi C-234 et du travail inlassable accompli par nos producteurs de semences, nos agriculteurs et nos éleveurs pour l'agriculture canadienne. » – Dale Connell, président de l'Association canadienne des producteurs de semences

### **Les éleveurs de dindon du Canada**

« Les éleveurs de dindon de tout le Canada sont engagés à améliorer continuellement la durabilité et l'efficacité environnementale de leurs exploitations tout en veillant à la santé et au bien-être de leurs oiseaux. Nous savons que de nombreux éleveurs de dindon ont déclaré moderniser leurs exploitations dans une optique de développement durable. Le projet de loi C-234 permettra d'alléger leurs charges financières et les aidera à fournir aux Canadiens des aliments sains, nutritifs et produits de manière durable. » – Darren Ference, Président des Éleveurs de dindon du Canada

